

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2010)
Heft: [1]: Contre-Insurrection (COIN)

Artikel: Bilan des opérations anti-piraterie (EUNAVFOR, ATALANTA, CTF, OTAN, Russie)
Autor: Gros-Verheyde, Nicolas
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514492>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La frégate française *Nivôse* intercepte un groupe d'embarcations suspectes.
Photo © Marine Nationale.

International

Bilan des opérations anti-piraterie (EUNAVFOR, ATALANTA, CTF, OTAN, Russie)

Nicolas Gros-Verheyde

Journaliste UE/Bénélux, quotidien *Ouest France*. Editeur du blog Bruxelles2

Ce bilan, réalisé directement des arrestations effectuées par les navires de guerre européens et américains (CTF 465 = EUNAVFOR ATALANTA, CTF 150 puis CTF-151), russes et indiens au large de la Somalie et du Yémen se veut aussi précis que possible. Il est réalisé, en compilant mes notes et divers articles déjà publiés depuis avril 2008, et d'après la base de données que j'ai mis en place. Il n'a, pour l'instant, pas d'équivalent, chacun évitant de donner des chiffres compilés (certains étant particulièrement désastreux).

J'ai ajouté (mai 2009) un bilan par type d'opération ainsi qu'une note « d'efficacité judiciaire » (c'est-à-dire le nombre de suspects traduits devant la justice par rapport au nombre d'arrestations). Ce qui me semble être un des éléments les plus objectifs dans une opération de police (traduction des délinquants en justice). Pour être complet, il faudrait prendre en compte le taux d'évitement (nombre d'attaques évitées). Ce n'est pas encore fait.

Synthèse - Arrestations, libérations, remise à la justice, tués, blessés

Bilan des forces anti-pirates déployées au large de la Somalie depuis avril 2008 (mise à jour consolidée : 25 mars 2010 - en cours de mise à jour - 25 mai 2010)

Force	Arrestations (1)	Remis à la justice (libérés) (2)	Suspects non poursuivis recensés (3)	Taux Poursuite Judiciaire (4)	Suspects Tués (5)	Suspects Blessés	Taux de perte (6)
CTF 150 et 151 (dep. septembre 2008)	95	37	43	4 sur 10	1	0	1%
EUNAVFOR (dep. décembre 2008)	521 *	187 (-11)	27	3 sur 10	1+1?	3+1?	< 1%
OTAN (dep novembre 2008)	140 *	23	28	1 sur 10	3	0	2%
NATIONALE (USA, Russie, Inde, France, Chine, Egypte...) (dep. avril 2008)	179	130 (-11)	50	7 sur 10	28+10	11	16%
LOCALE (Somalie, Puntland, Yemen, Seychelles, Kenya)	172	119 (-4)	21	7 sur 10	8	6	4%
Privés					1		
Bilan global	1090	480 (-26)	175	4 sur 10	44 + 16 (**)	24	7%

Sources principales : base de données Bruxelles2, Eunavfor, OTAN, US Navy, US Department of Justice, UK Royal Navy, Marine nationale française / Dicod, Marine néerlandaise, gouvernement des Seychelles, gouvernement du Puntland, ministère de la Justice kenyan, agences de presse et quotidiens nationaux, Ecoterra.

Remarques sur les données

(1) Arrestations : par les navires de guerre, croisant le Golfe d'Aden, l'Océan Indien ou en Mer rouge dont certains en flagrant délit (lors de l'attaque) ou sur de fortes suspicions (poursuite, visite à bord et découverte d'armes). Il s'agit là des arrestations avec interrogatoire (souvent à bord du navire de guerre), procédure, puis remise aux autorités judiciaires ou libération. On peut l'assimiler à une garde à vue. Certains sont libérés sur le champ, après destruction des armes trouvées ; le plus souvent, pour manque de preuve patente permettant un jugement ou par de tribunal à proximité pouvant les juger ; d'autres remis à la justice (voir 2).

(2) Remis à la justice : remis aux autorités judiciaires ou policières, le plus souvent des pays riverains (Yemen, Puntland-Somalie, Kenya, Seychelles). Sur ce chiffre, certains ont été rapatriés (France, Pays-Bas, Usa, Espagne) pour jugement. Le chiffre entre parenthèses mentionne le nombre de personnes libérées par la justice.

(3) Non poursuivis : à ajouter aux arrestations pour avoir une idée du nombre «d'interpellations» = suspects soit appréhendés mais laissés dans leur bateau sans autre procédure ; soit laissés en fuite alors que les moyens de les arrêter étaient présents. On peut l'assimiler à un simple contrôle d'identité. Ce chiffre est très difficile à estimer et donc très certainement au-dessous de la réalité. Selon une estimation rapide, il serait au moins le double. Selon un bilan dressé par la CTF 151, fin mai 2009, le chiffre de pirates libérés était supérieur à 200 (212 exactement).

(4) Taux d'efficacité judiciaire = nombre de suspects remis à la justice rapportés au nombre de suspects arrêtés.

NB : Certains navires participant à des opérations multinationales reprennent leur pavillon national pour « livrer » des pirates à des pays «non conventionnés» ou mener des opérations d'attaque. La statistique pour ce type d'opérations est encore plus aléatoire car certaines données sont difficiles à obtenir (notamment les pirates simplement désarmés).

(5) Tués : essentiellement du à l'action de la marine indienne qui a à son « crédit » 17 tués. Sur le nombre global, 16 semblent être des pêcheurs ou marins tués par « erreur ». (**) 6 pirates se sont noyés « tous seuls » après la remise de la rançon pour le *Sirius Star*. 10 autres se sont noyés après la libération du *Moscow University*

(6) Taux de perte = nombre de suspects tués rapportés au nombre de suspects arrêtés.

français, les suspects sont incarcérés à Paris. Les suites judiciaires sont incertaines - les avocats des suspects contestant la période de détention à bord de la frégate française comme arbitraire (opération : NATIONALE / France).

- 6 pirates arrêtés, dans la nuit du 15 au 16 septembre 2008, par les commandos français après l'attaque du *Carré d'As*, lors d'une opération en mer effectuée par les commandos français, pour libérer bateau et otages, les suspects sont incarcérés à Paris (opération : NATIONALE / France).
- 5 pirates arrêtés par le navire danois *Absalon*, le 2 janvier 2009, après l'attaque d'un porte-conteneur néerlandais, et transférées à la justice néerlandaise, le procureur néerlandais ayant demandé leur extradition (opération : CTF-150).
- 3 pirates arrêtés par la frégate française *Floréal*, le 10 avril 2009, après l'attaque du voilier de plaisance *Tanit* (opération : nationale / France).
- 1 pirate arrêté après l'arraisonnement du *Maersk Alabama* par la marine américaine le 8 avril 2009 (opération : NATIONALE).
- 2 pirates arrêtés après la capture d'un thonier espagnol *Alakrana*, le 4 octobre 2009 par la frégate espagnole *Canarias*, transférés en Espagne le 12 octobre 2009 sur mandat du juge Garzon (opération : EUNAVFOR).
- 10 pirates arrêtés par la frégate néerlandaise *Tromp*, le 5 avril 2010, sur une action de reprise du MV *Taipan*. Vont être transférés via Djibouti et Pays-Bas en Allemagne sur mandat d'arrêt du tribunal de Hambourg (opération : EUNAVFOR / pavillon national).
- 5 pirates arrêtés par l'*USS Nicholas*, le 1^{er} avril 2010, en flagrant délit, ainsi que 6 autres suspects arrêtés par l'*USS Ashland*, le 4 avril 2010, ont été transférés aux Etats-Unis (opération : NATIONALE / USA).

B. La remise aux autorités du Puntland, du Somaliland ou Somaliennes

Solution préférée par les marines française et américaine

- quand l'accord avec le Kenya n'est pas possible.
- 9 pirates Somaliens arrêtés par la marine française le 23 octobre 2008, sur visite de contrôle (opération : NATIONALE).
- 8 pirates Somaliens, arrêtés par l'Aviso français *Premier Maître L'Her*, le 1^{er} janvier 2009, sur une tentative d'attaque du cargo panaméen *S. Vénus* (opération : EUNAVFOR ATALANTA - NATIONALE).
- 19 pirates Somaliens arrêtés, par la frégate française *Jean de Vienne*, après deux tentatives d'attaque, l'une sur le cargo croate *Donat*, l'autre sur le cargo panaméen *Vulturnus* (opération : NATIONALE).
- 9 pirates remis aux gardes-côtes somaliens par le *Floréal*, le 29 janvier 2009, après une tentative d'attaque sur l'*African Rubis*, navire de commerce sous pavillon maltais (opération : EUNAVFOR - NATIONALE)
- 9 hommes appréhendés par la frégate néerlandaise *De Zeven Provincie* le 18 avril 2009 (opération : OTAN) ont été libérés puis réarrêtés aussitôt par les gardes-côtes du Somaliland.

Arrestation et Remise à la justice : destination des pirates appréhendés

Elle varie selon les circonstances (zone d'incident - haute mer ou mer territoriale, pavillon du navire attaqué, nationalité du navire de guerre, pavillon de l'opération) et l'ambiance du moment (contexte politique interne, international, volonté politique du pays concerné d'accueillir des pirates, prises d'otage en cours...).

A. Le rapatriement dans l'Etat du pavillon, de l'armateur ou des passagers

Solution peu usitée. A ce jour, cinq pays l'ont utilisée: la France (3 fois), les Etats-Unis (2 fois), les Pays-Bas, l'Espagne et l'Allemagne.

- 6 pirates arrêtés, à la mi-avril 2008, après la libération du *Ponant* et des otages (par remise de rançon), lors d'une opération terrestre effectuée par les commandos

- 12 pirates arrêtés par les gardes-côtes du Puntland, le 28 avril 2009 (opération : nationale - Puntland)
- 2 suspects, présumés libres, remis par l'Aviso français *Commandant Bouan*, le 1^{er} juin 2009 après l'attaque du *MV Maud* et l'intervention de la marine indienne, le 28 mai 2009. Après soins à Djibouti, les 4 blessés ont été remis le 7 juin (opération : nationale / Inde - EUNAVFOR / France).
- 5 suspects, remis par le *BCR Somme*, le 12 octobre 2009, après l'attaque contre la navire-amiral de l'*Alindien* (opération : NATIONALE).
- 12 suspects arrêtés, le 12 novembre 2009 par le *Floréal* au nord ouest des Seychelles remis le 19 novembre 2009 (opération : EUNAVFOR).
- 24 suspects arrêtés par le *Nivose*, remis le 13 mars 2010. Ils font partie des 35 suspects arrêtés en quatre fois par la frégate française : 22 suspects arrêtés le 5 mars 2010, 2 autres arrêtés le 6 mars et 11 suspects arrêtés le 7 mars 2010 (opération : EUNAVFOR ATALANTA).
- 6 pirates récupérés en flagrant délit par les équipes de protection embarqués sur le thonier français *Torre Giulia*, le 5 mars 2010. D'abord amenés aux Seychelles, ils ont été libérés par les autorités seychelloises remis aux autorités françaises qui les ont réexpédiés au Puntland, samedi 20 mars (opération : NATIONALE / France).

C. La remise aux autorités du Kenya

C'est désormais la solution la plus communément choisie par plusieurs Etats, pour juger les personnes arrêtées dans le cadre de leur action anti-pirates : les Etats-Unis (accord signé le 16 janvier), le Royaume-Uni, le Canada, ainsi que les Etats participant à l'opération de l'UE EUNAVFOR ATALANTA qui ont signé un accord avec le Kenya, le 6 mars.

- 8 hommes, arrêtés par le *HMS Cumberland*, le 11 novembre 2008, après l'attaque du *MV Powerful* (opération : OTAN).
- 7 hommes ont été remis par les autorités US, le 5 mars 2009. Ils faisaient partie d'un groupe de 16 pirates appréhendés, coup sur coup, par le navire américain *USS Vella Gulf* (CG 72) après l'attaque de deux navires de commerce le *MV Polaris*, sous pavillon des Iles Marshall, le 11 février 2009, et le *MV Premdivya*, sous pavillon indien, le 12 février (opération CTF-151). Neuf suspects ont été libérés, après leur arrestation, « faute de preuves » pour pouvoir être traduits devant un tribunal kényan selon les officiels américains.
- 9 pirates appréhendés, le 3 mars 2009, par la frégate allemande *Rheinland-Pfalz*, aidée d'un hélicoptère américain de l'*USS Monterey* (de la CTF-151). Le parquet de Hambourg a ouvert une enquête (opération EUNAVFOR). Mais, le gouvernement allemand s'est orienté vers une remise aux autorités du Kenya. Les suspects ont ainsi remis à la police kenyane, à Mombasa, le 10 mars 2009.
- 11 pirates appréhendés après l'attaque du *MV Safmarine Asia* par la frégate française *Nivose*, le 15 avril 2009 (opération EUNAVFOR).
- 11 hommes arrêtés par la frégate française *Nivose* le 3

- mai en flagrant délit alors qu'ils tentaient d'attaquer... le navire militaire. Et remis - après quelques discussions - aux autorités kenyanes à Mombasa, le 8 mai (opération: EUNAVFOR).
- 13 pirates arrêtés successivement par la marine espagnole (opération EUNAVFOR) ont été livrés par le *Marques della Ensanada*, le 16 mai 2009 au Kenya. 7 pirates ont été appréhendés le 6 mai après la tentative d'abordage de pirates sur le *Nepheli* (navire grec sous pavillon panaméen) et 7 autres ont été arrêtés le 7 mai après une tentative sur le *Anny Petrakis* (cargo maltais). 1 pirate blessé dans l'opération a dû être évacué sur Djibouti. Un juge espagnol a requis le jugement en Espagne. Mais le gouvernement - et le procureur espagnol - pas très chauds pour cette autosaisine s'y sont opposés.
- 7 pirates arrêtés, mardi 26 mai 2009, par la frégate suédoise après l'attaque d'un navire grec *MV Antonis* remis le 8 juin 2009, par transfert avion Djibouti - Mombasa (opération : EUNAVFOR).
- 17 suspects appréhendés sur un bateau mère, le 13 mai 2009, par deux navires de la CTF 151 (le coréen *Munmu the Great* et l'Américain *USS Gettysburg*) après l'attaque d'un navire égyptien, le *MV Amira*; remis le 9 juin 2009 aux autorités kenyanes.
- 9 pirates appréhendés par l'ITS *Maestrale*, le 22 mai 2009, (force Atalanta) après l'attaque de navires grec *Maria K* et américain *Maersk Virginia*, ont été remis au Kenya le 25 juin (opération : EUNAVFOR ATALANTA).

La frégate française *Nivose* (F732) escorte l'*Alpha Kirawira* vers la Somalie. Photo[©] Marine Nationale.



La frégate française *Floréal* (F730).



- 7 suspects appréhendés par la frégate allemande *Karlsruhe* le 27 octobre 2009, après l'attaque du thonier breton *Cap saint Vincent* (opération : EUNAVFOR ATALANTA).
- 11 hommes arrêtés par les forces kenyanes, le 21 mars 2010, au large de Kiunga
- 6 suspects arrêtés, le 9 avril 2010, par la frégate britannique *Lancaster*, après l'attaque du *MV Nada* (opération : NATIONALE).

D. La remise aux autorités des Seychelles

Solution usitée par l'Inde comme par les Européens qui ont signé un accord de transfert de pirates avec l'archipel.

- 9 hommes appréhendés par la frégate espagnole *Numancia* le 26 avril 2009 (opération EUNAVFOR ATALANTA), dans une opération combinée avec les marines française et indienne, après l'attaque du navire de croisière italien *MSC Melody*, ont été remis directement aux autorités des Seychelles (selon les autorités indiennes), relâchés puis repris par les gardes côtes des Seychelles (selon Eunavfor une « formule » de précaution nécessaire car il n'y a pas - encore - d'accord de livraison directe avec les pirates entre l'UE et les Seychelles).
- 3 hommes arrêtés par les gardes-côtes des Seychelles, le 3 mai 2009.
- 11 hommes arrêtés par le navire *Topaz* des gardes-côtes des Seychelles, le 10 octobre 2009, relâchés le 11 octobre faute de preuve (opération : Locale / EUNAVFOR ATALANTA).
- 10 hommes arrêtés par les gardes-côtes des Seychelles et un navire de l'OTAN dans une opération combinée avec l'appui des avions d'EUNAVFOR ATALANTA (opération : OTAN / LOCALE)
- 11 pirates arrêtés le 6 décembre 2009 au soir au large des Seychelles par une action combinée de la frégate française *Floréal* et des gardes-côtes seychellois (opération : EUNAVFOR ATALANTA / LOCALE).
- arrêtés par le *Nivôse*, le 5 mars 2010 après l'attaque de thoniers basques espagnols dont certains battant pavillon des Seychelles (opération : EUNAVFOR ATALANTA).
- 9 pirates, arrêtés en flagrant délit, le 29 mars 2010, par le *Topaz*, navire des gardes-côtes des Seychelles, après l'assaut du bateau capturé par les pirates.

E. La remise aux autorités du Yémen

C'est la solution utilisée par certaines nationalités opérant dans le Golfe (Danemark, Russie, Inde).

- 8 « pêcheurs-pirates » en détresse, récupérés par le navire danois *Absalon*, le 4 décembre 2008 (opération : CTF 150)
- 23 « pirates » yéménites et somaliens présumés arrêtés par la marine indienne, le 13 décembre 2008 (opération : NATIONALE). 11 d'entre eux ont été libérés immédiatement comme étant des pêcheurs.
- une dizaine de pirates (chiffre à préciser) arrêtés par navire russe *Admiral Vinogradov*, le 14 janvier 2009 (opération : NATIONALE).

- 10 pirates de nationalité somalienne interceptés par le croiseur lourd russe *Piotr Velicki*, le 13 février 2009 (opération : NATIONALE).
- 15 pirates arrêtés par les gardes-côtes yéménites, le 26 avril 2009, dans deux opérations consécutives.
- 8 suspects arrêtés par les gardes-côtes du Yémen, le 13 novembre 2009, dans le Golfe d'Aden ; 6 autres arrêtés le 27 novembre 2009.
- 2 pirates arrêtés par les gardes-côtes du Yémen, en mars 2010.

F. Les pirates, appréhendés, puis libérés sur le champ

- 10 pirates somaliens appréhendés par le navire danois *Absalon*, le 10 septembre 2008, et relâchés sur ordre de Copenhague, les experts gouvernementaux n'étant pas sûrs de pouvoir poursuivre et craignant l'application de la peine de mort s'ils étaient livrés à la Somalie, les armes découvertes ont été jetées à l'eau (opération : CTF 150)
- Plusieurs « pirates » présumés, répartis sur trois bateaux, arrêtés par le navire danois *Absalon*, le 3 novembre 2008 (opération : CTF 150).
- Plusieurs pirates arrêtés, par le navire danois *Absalon*, après l'attaque d'un bateau de croisière australien *MV Athena*, le 1er décembre 2008, puis relâchés le 3 décembre, sur ordre du QG de la coalition à Bahreïn, le bateau pirate a été coulé (opération : CTF 150).
- 6 hommes appréhendés, par le navire allemand *Karlsruhe*, le 25 décembre 2008, relâchés sur ordre de Berlin, les armes ont été neutralisés (opération : EUNAVFOR ATALANTA).
- 7 hommes appréhendés par la frégate canadienne *Winnipeg*, le 18 avril 2009, après une tentative d'attaque sur un pétrolier *Front Ardennes* et le pétrolier britannique militaire *Wave Knight* (opération : OTAN)
- 29 suspects arrêtés par le navire russe *Admiral Panteleev*, le 28 avril 2009, remis aux représentations de l'Iran et du Pakistan. Une confusion porte sur la notion de « suspects », ceux-ci pouvant être des « pêcheurs » (opération : NATIONALE).
- 3 hommes appréhendés par la frégate française *Nivôse*, le 30 avril 2009 à bord de ce qui semblait un bateau mère. Des brassières de sauvetage d'un bateau capturé par les pirates Mais aucune arme à bord. Pas de preuve. (opération EUNAVFOR ATALANTA)
- 19 hommes arrêtés par la frégate portugaise *Corte Real*, le 1er mai 2009, après l'attaque du pétrolier *Kittion*, sur demande des autorités somaliennes selon l'OTAN (opération : OTAN)
- 10 pirates arrêtés par la frégate britannique *Portland*, le 2 juin 2009, avec intervention également d'un avion espagnol de l'opération ATALANTA, après attaque d'un navire battant pavillon de St Vincent et Grenadines (opération : CTF 151).
- 8 pirates arrêtés par la frégate portugaise *Corte Real*, le 22 juin 2009, après l'attaque du *Maersk Phoenix* (opération : OTAN).
- 7 pirates appréhendés dans une action combinée entre les navires néerlandais et norvégien de l'opération

- européenne antipiraterie EUNAVFOR ATALANTA et l'avion de patrouille japonais, le 22 août 2009.
- 11 pirates suspects appréhendés par le *Bremen* près des Seychelles, le 13 octobre 2009 (opération : EUNAVFOR).
 - 4 pirates suspects arrêtés par la *Louise-Marie*, « raccompagnés » à terre le 2 novembre 2009 (opération : EUNAVFOR).
 - Le *Karlsruhe* arrête 4 suspects qu'il relâche, le 4 novembre (opération : EUNAVFOR).
 - 15 pirates arrêtés par la frégate grecque *Adrias*, le 18 novembre.
 - 13 suspects arrêtés par la frégate néerlandaise *Evertsen* (EUNAVFOR), le 2 décembre, puis libérés au bout de 15 jours de détention et de négociation avec les pays concernés, personne n'en voulant : ni les Pays-Bas, ni les Etats riverains.

G. Pirates laissés en fuite

- Un bateau-mère détruit par la frégate danoise *Absalon*, le 2 mars 2010, pirates non poursuivis (opération : OTAN).

* Autres : Pirates saisis mais non transférés ou dont la destination n'est pas connue

- 14 pirates arrêtés successivement les 24 et 30 juillet 2009 par la frégate turque *Gediz* – qui fait partie d'un des groupements maritimes permanents de l'OTAN, après l'attaque d'un navire marchand turc.
- 8 suspects arrêtés par l'*USS Farragut*, le 22 février 2010 (opération : CTF 151).
- 5 suspects arrêtés par la frégate turque *Gediz*, le 5 mars 2010 (opération : OTAN).
- 7 suspects arrêtés par la frégate turque *Gemlik*, le 7 mars 2010 (opération : OTAN).

Bilan humain

- 1 preneur d'otage a été tué par les commandos français lors d'une opération de libération des otages du *Carré d'as*, à la mi-septembre 2008.
- 3 pirates somaliens et/ou yéménites, tués lors d'un accrochage avec les Britanniques du *HMS Cumberland* le 11 novembre 2008.
- 15 pêcheurs, tués dans ce qui ressemble à une «bavure» de la marine indienne, le 18 novembre 2008.
- 6 pirates noyés, après remise de la rançon pour la libération du *Sirius Star*, le 9 janvier 2009.
- 1 pêcheur tué et 2 blessés, lors de l'attaque du cargo néerlandais *Nedlloyd Barentz* (groupe Maersk) par une quinzaine de pirates et l'intervention de l'*Admiral Vinogradov*, le 13 janvier 2009. Ils étaient dans la zone des tirs russes et auraient été atteints par erreur selon les autorités yéménites. Ce seraient les pirates somaliens qui les auraient blessés, arguent les Russes.
- 2 pirates tués lors de la libération du voilier de plaisance français *Tanit* le 10 avril 2009 par la marine française (opération : nationale). Un otage décèdera également sans qu'on ait pu déterminer de prime abord l'origine du tir (sans doute de commandos marine



La frégate britannique Type 22 *HMS Cornwall* (F99).



La frégate italienne *Maestrale* (F570).



La frégate allemande *Emden* (F210).

d'intervention). Sur le *Tanit*, lire le témoignage de Chloé Lemaçon.

- 3 pirates tués par des tireurs d'élite lors de la libération du capitaine du *Maersk Alabama* par la marine américaine le 8 avril 2009 (opération : NATIONALE).
- 2 pirates ont été tués et un autre blessé dans un affrontement avec les gardes-côtes yéménites, le 26 avril 2009.
- 1 pirate a été blessé lors d'échange de tirs avec l'hélicoptère russe de l'*Admiral Panteleev*, le 29 avril 2009.
- 2 pirates tués et 4 autres blessés après l'intervention d'un hélicoptère indien de l'*INS Talwar*, le 28 mai 2009 - pris en charge ensuite par une frégate française d'ATALANTA.
- 1 pirate blessé lors d'échange de tirs avec la frégate espagnole *Canarias*, le 4 octobre 2009.
- 1 pirate tué par les gardes privés du *MV Almeezan*, 23 mars 2010.

- 1 pirate tué lors de l'assaut par le navire de guerre *Marchal Chapochnikov* lors de la libération du *Moscow University*, le 6 mai 2010. Plusieurs blessés, soignés ensuite par le médecin de bord. Les 10 pirates désarmés et libérés, à bord d'un canot se seraient noyés, selon la marine russe.

A signaler également :

- un marin du navire égyptien pris d'assaut par la marine allemande (en décembre) a été grièvement blessé.
- 3 bergers ont été signalés tués lors d'une opération terrestre menée en Somalie par les commandos français, mi-avril 2008, après la prise du *Ponant*. Cette information n'a jamais pu être confirmée. Et l'Etat-major français la dément (non décompté).

Bilan des attaques (source : BMI / Ecoterra)

Hausse très nette en 2008 et 2009. Le bilan de la piraterie est régulièrement effectué par le Bureau maritime international (BMI).

- En **2008**, le nombre des actes de piraterie dans la région du Golfe d'Aden a explosé (il a été multiplié par trois par rapport à 2007). Selon le BMI, 111 navires ont été attaqués au large de la Somalie (mer rouge et Golfe d'Aden) et 43 détournés. A cela il faut ajouter 17 attaques dans l'Océan indien (Tanzanie, Kenya, Seychelles). Soit 128 attaques dans la zone. L'ONG Ecoterra a recensé 134 incidents (incluant tentatives et attaques avortées) dont 49 ont réussi par une capture du navire. Cela représente 0,4% du trafic maritime total.
- En **2009**, l'escalade continue. Au premier trimestre 2009, on recense 61 bateaux attaqués et 9 capturés, avec 193 membres d'équipage. Avec un renforcement notable du danger autour des Seychelles et de l'Océan indien : une attaque sur deux ou trois se produit dorénavant dans cette zone. A la fin de l'année, on compte 217 navires attaqués et 47 capturés, avec 867 membres d'équipage, selon le Bureau maritime international.
- En **2010**, cela continue. Au premier trimestre, on recense 35 attaques et 9 captures de navires dans le bassin somalien et le Golfe d'Aden.

NB : Le nombre de bateaux entre les mains des pirates évolue au gré des prises et des négociations de rançons : entre 10 et 20 navires et plus de 200 membres d'équipage en otage durant l'année 2009. Largement moins (4 navires) à la fin de l'été 2009, 8 environ fin octobre 2009 (après la fin de la mousson et la reprise des attaques). 18 début mai 2010.

Bilan financier (source : assureurs / agences de presse)

Le montant cumulé des rançons pourrait atteindre, au total, selon les estimations, entre 30 et 150 millions de dollars. 80 millions de dollars de rançon ont été versés en 2008, d'après les assureurs.

Bilan de la CTF 151

Ce bilan est sensiblement différent de celui que je dresse et de celui du BMI. Mais il se recoupe en bonne

partie et est complémentaire, au moins sur les pirates libérés et les armes saisies (établi au 28 mai 2009). Pour la période 26 août 2008 - 28 mai 2009 :

- 443 confrontations avec des pirates ;
- 212 pirates relâchés ;
- 184 remis aux autorités en état d'arrestation ;
- 8 tués; 39 condamnés à mort ;
- 26 vaisseaux pirates détruits ; 12 confisqués ;
- 189 armes d'infanterie confisquées, ainsi que 39 RPG et 80 projectiles.

N.G.V.

Source:

http://bruxelles2.over-blog.com/pages/_Bilan_des_operations_antipiraterie_EUNAVFOR_Atlanta_CTF_Otan_Russie_Exclusif-1169128.html

Cet article est reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Compte rendu

Diplomatie navale

Les marines militaires ne servent pas seulement à faire la guerre. Elles sont employées au quotidien en tant qu'instrument de politique étrangère dans des missions très variées de diplomatie humanitaire, de diplomatie protectrice, de diplomatie de puissance ou de maintien de la paix. Cet horizon quotidien est encore trop méconnu on continue à s'intéresser à la menace la plus grave, la grande guerre, mais aussi la moins probable.

Cet essai veut faire apparaître l'autre volet de l'activité des marines contemporaines. La France occupe une place enviable en ce domaine puisque, par son activité, la marine française se place au deuxième rang juste après l'US Navy.

Hervé Coutau-Bégarie, *Le meilleur des ambassadeurs : Théorie et pratique de la diplomatie navale*, Economica, Paris, 2010.

